



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 28 juin 2022

Communiqué de presse

RECTIFICATIF

Covid 19: rappel des mesures de prudence dans un contexte de reprise épidémique

Alors qu'une bonne partie des restrictions sanitaires ont été levées notamment avec la fin du port du masque le 16 mai dans les transports, la préfète de Tarn-et-Garonne communique sur la situation sanitaire dans un contexte de reprise épidémique.

Situation sanitaire dans le département

A l'instar du niveau national, le département de Tarn-et-Garonne affiche des indicateurs épidémiologiques qui repartent à la hausse avec un taux d'incidence pour la période **du 19/06 au 25/06 de 714 pour 100 000 habitants soit +81 % sur 7 jours et 45 hospitalisations pour cas de COVID19 en cours actuellement** dont 3 en soins critiques.

Port du masque

Le port du masque n'est plus obligatoire excepté dans les établissements de santé et médicaux-sociaux dans lesquels il reste exigé pour les soignants, les patients et les visiteurs. Toutefois, la préfète de Tarn-et-Garonne **recommande dès à présent le port du masque dans les transports et les endroits clos.**

Elle appelle la population à la vigilance et au **respect des gestes barrières** pour limiter la propagation du virus.

Vaccination

La vaccination est toujours préconisée pour tous. Pour les personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que pour les personnes immunodéprimées, un 2ème rappel est fortement recommandé pour renforcer leur protection contre les formes graves de la maladie et prévenir les décès. Celles-ci peuvent bénéficier d'un 2ème rappel du vaccin auprès des professionnels de santé.

La stratégie du triptyque Tester-Alerter-Protéger (T.A.P.) doit continuer de s'appliquer :

- se faire tester en priorité en cas de signes de la maladie ou s'identifier comme personne contact ;
- communiquer l'information à tous ses contacts et à l'Assurance maladie si obtention d'un test positif, dans le cadre du contact-tracing.